

# Nouvel enclos des loutres cendrées Ouverture au public

7 décembre 2020



*©Zoo de La Chaux-de-Fonds*

## Introduction

### *Brève présentation du Zoo, historique, missions*

Le Zoo de La Chaux-de-Fonds – Bois du Petit-Château, très apprécié par la population, constitue l'un des lieux les plus fréquentés de La Chaux-de-Fonds et du canton. Ce parc possède une longue histoire, initiée à la fin du XIXe siècle par la création d'un parc public de style néoromantique. Au fil des ans, le nombre d'animaux s'est accru jusqu'à devenir, aujourd'hui, un véritable zoo.

Le Zoo s'est fixé pour objectifs d'offrir une zone de loisirs attrayante, de sensibiliser la population aux problématiques environnementales, de poursuivre la recherche et de pratiquer une protection de la nature proactive en participant à des programmes de sauvegarde des espèces menacées. Dans ce domaine, les directives de l'EAZA<sup>1</sup> sont respectées bien que l'institution chaux-de-fonnière ne soit pas membre cette association.

Une des missions du Zoo est d'aborder le thème de la biodiversité et des espèces menacées. C'est ainsi que le visiteur est sensibilisé à la faune menacée, comme la loutre d'Europe, et au trafic des espèces exotiques comme celui de la loutre cendrée ou de certaines espèces du vivarium.

Les visiteurs attendent aujourd'hui une autre manière d'exposer et de gérer les animaux. Alors que dans le passé, la présentation des animaux primait, le public exige aujourd'hui des enclos paysagers aménagés de manière généreuse, présentant des biotopes adaptés aux différentes espèces. En ce sens, le nouvel enclos des loutres cendrées répond à toutes les exigences actuelles.

---

<sup>1</sup> *European Association of Zoos and Aquaria* - Association européenne des zoos et aquariums : <https://www.eaza.net/>

## Les deux espèces présentées par le Zoo de La Chaux-de-Fonds

Les loutres font partie de la famille des mustélidés ; elles sont apparentées aux fouines, hermines, belettes et blaireaux notamment. Il existe 12 (13 selon certains auteurs) espèces de loutres dans le monde.

### a) La loutre d'Europe

Abondamment chassée, la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est finalement protégée en Suisse en 1952. Cette protection survient toutefois trop tard : l'espèce disparaît de Suisse en 1989. La dernière observation a d'ailleurs été réalisée sur les bords du lac de Neuchâtel. Depuis 2009, la loutre fait une réapparition remarquable dans plusieurs cantons et, par exemple, un piège photographique livre régulièrement des images de toute une famille entre Thoun et Berne.

Contrairement à la loutre cendrée (voir ci-dessous), la loutre d'Europe est solitaire et ne côtoie ses congénères que durant la période de reproduction. Seules les femelles s'occupent de l'élevage des jeunes.

Pour maintenir une diversité génétique de l'espèce, un programme de reproduction au niveau européen, l'*European endangered species program* (EEP), lui est consacré. Le Zoo de La Chaux-de-Fonds a la chance de participer à ce programme, ce qui lui confère une responsabilité toute particulière. Un seul individu est présent actuellement au Bois du Petit-Château. Avec la réalisation du nouvel enclos pour les loutres cendrées, un deuxième individu faisant partie du programme de reproduction, va pouvoir être accueilli.

La loutre d'Europe est listée en Annexe I de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ([CITES](#)), soit parmi les espèces menacées d'extinction immédiate à cause du commerce. Cette espèce figure également à l'Annexe II de la [Convention de Berne](#), soit dans la liste qui lui confère le statut d'espèce animale strictement protégée.

### b) La loutre cendrée

La loutre cendrée (*Aonyx cinereus*) est l'une des cinq espèces de loutres asiatiques. Malgré sa vaste répartition géographique en Asie, l'espèce est sur le déclin, voire en voie d'extinction dans de nombreuses régions.

Son organisation sociale est très différente de celle de la loutre européenne. Il s'agit d'une espèce grégaire souvent rencontrée en groupe de 5 à 8 individus. Les deux parents s'occupent des jeunes, puis, quelques semaines plus tard, les frères et sœurs des portées précédentes aident à l'élevage. Cette organisation fait que cette espèce est très joueuse, ce qui la rend très attractive pour les visiteurs d'un zoo.

Par ailleurs, les loutres cendrées ont des pattes avant qui rappellent des mains, avec une palmure incomplète. Celles-ci leur permettent de jongler avec des pierres (ou des boules de neiges dans le contexte chaux-de-fonnier) avec une grande dextérité qui enthousiasme le public !

En Asie, les loutres sont très menacées notamment par le commerce de la fourrure ; la loutre cendrée a ainsi disparu dans de nombreuses régions.

Elles sont de plus les victimes d'un commerce illégal pour en faire des animaux de compagnie. Les loutrons destinés à ce commerce sont prélevés dans la nature après l'abattage des adultes de leur groupe. La loutre cendrée est listée en Annexe II de la CITES et comme vulnérable par l'Union internationale pour la conservation de la nature ([UICN](#)).

c) Les panneaux signalétiques du Zoo<sup>2</sup>



*Lutra lutra*  
**LOUTRE D'EUROPE**  
 EURASISCHER FISCHOTTER / EURASIAN OTTER

5-14 Kg

1-5 / AN Jahre Year

10 ANS Jahre Year

**LE SAVIEZ-VOUS?**  
 En prédateur, la loutre souffre fortement de l'accumulation des polluants le long de la chaîne alimentaire. Lorsque la loutre est présente, c'est un signe de la bonne santé du cours d'eau.

QUASI MENACÉ



*Aonyx cinereus*  
**LOUTRE CENDRÉE**  
 ZWERGOTTER / ASIAN SMALL-CLAWED OTTER

2,4-5 Kg

3-7 / AN Jahre Year

10 ANS Jahre Year

**LE SAVIEZ-VOUS?**  
 Cette espèce joueuse voit son habitat naturel disparaître peu à peu. Elle est aussi victime du trafic illégal des espèces menacées.

VULNÉRABLE

<sup>2</sup> © Institutions zoologiques de La Chaux-de-Fonds, graphisme : Service de la communication de la Ville.

## Historique du projet

### *Loutre d'Europe et loutre cendrée, historique du projet, financement*

Grâce au soutien financier de l'association des Amis du Bois du Petit-Château, un enclos est construit en 1990 pour abriter des loutres d'Europe et présenter une espèce menacée. Cet espace comporte deux bassins avec deux îlots centraux et un bâtiment de taille modeste.

En 2009, deux loutres cendrées, saisies chez un particulier qui les détenait illégalement, sont accueillies à la demande du Service de la faune, des forêts et de la nature du canton de Fribourg. Dans l'urgence, et afin d'éviter leur euthanasie, elles sont placées dans l'enclos des loutres d'Europe qui est alors partagé en deux.

L'accueil est prévu pour une courte durée et des démarches sont entreprises auprès d'autres institutions zoologiques susceptibles de prendre en charge ces deux animaux, mais sans succès. S'ensuit un énorme élan populaire pour ces deux loutres cendrées avec des répercussions dans les médias loin à la ronde. Sans possibilité de déplacer les animaux, et vu l'engouement populaire pour cette espèce, une récolte de fonds est lancée pour permettre la construction d'un enclos au Zoo de La Chaux-de-Fonds devisé, sans étude précise, à CHF 200'000.-.

Suite à l'établissement d'un projet détaillé et chiffré pour la réalisation de cet enclos spécifique et nécessitant un important déploiement technique, il ressort que cette première estimation était largement sous-évaluée.

En 2010, les loutres cendrées donnent naissance à deux loutrons mâles nommés Ikan et Thambi ; les médias en font largement écho. Un agrandissement de la partie terrestre est alors réalisé pour répondre aux normes de l'[Ordonnance fédérale sur la protection des animaux](#) (OPAn) ; malgré ces améliorations, les loutres cendrées et la loutre d'Europe n'ont toujours pas d'accès permanent à un bassin.

En 2014, les deux loutres cendrées d'origine décèdent à trois mois d'intervalle et un des loutrons tombe gravement malade ; il est sauvé in extremis par le Tierspital de Zürich. À ce jour, les vétérinaires ne connaissent toujours pas l'origine du décès des deux adultes, malgré les nombreuses analyses effectuées.

Depuis 2016 et suite à la disparition du couple dominant, les deux mâles de loutres cendrées ne peuvent plus être détenus ensemble pour des raisons d'agressivité. Ce problème supplémentaire ainsi que l'utilisation des bassins par les loutres cendrées la journée et par la loutre d'Europe la nuit aggrave les conditions de détention et complique singulièrement le travail des soigneurs. Finalement, pour répondre en partie aux exigences de l'OPAn, une femelle de loutre cendrée en provenance d'Autriche arrive en mai 2017 pour former un couple avec l'un des deux mâles.

Le 6 février 2018, le Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds vote un crédit pour la construction d'un nouvel enclos de CHF 625'000.- (dont 350'000.- d'investissement net). L'association des Amis du Bois du Petit-Château, qui récolte les dons, s'engage à verser un minimum de CHF 200'000.- pour ce projet. Les dons sont versés directement sur le CCP<sup>3</sup> de l'Association, mais également dans la tirelire aménagée devant l'enclos. De nombreux anonymes participent à cette réalisation et au final, les Amis du Bois du Petit-Château financent également une partie des aménagements extérieurs. Au total, leur participation se monte à près de CHF 260'000.-. En outre, le Fonds *Parc Zoologique* participe à hauteur de CHF 75'000.-.

---

<sup>3</sup> Les Amis du Bois du Petit-Château, 2300 La Chaux-de-Fonds, CCP 23-2900-0

## Présentation des individus

### a) Loutre d'Europe

Zeep : femelle, née en 2006, au Zoo de Zurich.

### b) Loutres cendrées

Thambi : mâle, né en 2010, frère d'Ikan.

Ikan : mâle, né en 2010, frère de Thambi. Tombé gravement malade en 2014 il a été sauvé in extremis par le Tierspital de Zürich. Il forme un couple avec Sungai depuis 2017. Ils ont eu un jeune, Makan, en 2018.

Sungai : femelle, née en 2016, en provenance du Zoo d'Altenfelden en Autriche. Elle forme un couple avec Ikan avec lequel elle a eu un jeune en 2018.

Makan : mâle né en 2018, fils d'Ikan et de Sungai.



## Caractéristiques de l'enclos

Selon l'OPAn, les structures minimales pour abriter des loutres cendrées sont de :

- 20 m<sup>2</sup> pour l'enclos extérieur pour 2 individus (+ 3 m<sup>2</sup> par animal supplémentaire) ;
- 6 m<sup>2</sup> pour l'enclos intérieur pour 2 individus (+ 2 m<sup>2</sup> par animal supplémentaire) ;
- 10 m<sup>2</sup> et 0,5 m de profondeur pour le bassin pour 2 individus (+ 2 m<sup>2</sup> par animal supplémentaire).

L'enclos doit en outre posséder des écrans permettant aux animaux de se dissimuler, des possibilités d'évitement et de retrait ainsi qu'un observatoire (partie surélevée).

De plus, l'OPAn stipule encore que la construction d'enclos doit systématiquement prendre en compte les dernières connaissances en matière de détention et ne pas se contenter des minimums légaux.

La taille minimale d'un enclos pour les loutres cendrées (partie terrestre et aquatique) recommandée par l'EAZA est de 60 m<sup>2</sup> pour 2 à 4 individus et de 93 m<sup>2</sup> pour plus de 4 individus, exigences auxquelles nous répondons par ce nouvel enclos.

De plus, les facteurs suivants sont indispensables :

- Température de l'eau : entre 18 et 29°C. Une température de 29°C incite les animaux à davantage se baigner, ce qui améliore leur santé.
- Température de l'air : entre 22 et 24°C. Si les animaux ont un accès à un enclos intérieur chauffé, ils peuvent tolérer des températures externes de 10 à 15°C.
- Taux d'humidité : entre 30 et 70 % pour les enclos intérieurs. Les lieux de repos et les boxes de reproduction doivent être correctement ventilés et situés de façon à ne pas être continuellement humides.
- Lumière : un cycle de 12h doit être respecté à l'intérieur. Une lumière naturelle est recommandée.
- Qualité de l'eau : les concentrations en bactéries et en algues nécessitent un suivi régulier.
- Qualité de l'air : une ventilation des parties intérieures doit être prévue pour éviter les éventuels risques de transmission de maladies du public ainsi que les problèmes d'odeurs.

La proximité des enclos des deux espèces de loutres permet de réaliser un système fermé de circulation d'eau entre les deux enclos extérieurs et de mutualiser la nouvelle installation de filtration. Cette réalisation comble une lacune dans l'équipement des bassins des loutres d'Europe qui ne dispose ni de système de pompage, ni de filtration. Elle permet donc de diminuer la consommation d'eau de ce secteur et facilite le travail des soigneurs qui peuvent espacer leurs interventions sur ces bassins.

Le nouvel enclos des loutres cendrées est réparti ainsi :

- une partie intérieure terrestre de 30m<sup>2</sup> et d'un bassin tempéré de 18m<sup>2</sup>.
- une zone de service attenante de 15m<sup>2</sup> où se trouvent les cages intérieures des animaux, accessible uniquement par les soigneurs.
- un local technique de 23 m<sup>2</sup> abrite le système de filtration et de chauffage de l'eau, le système de ventilation et tout l'équipement lié à la géothermie. Six forages à 60 m de profondeur ont été réalisés pour alimenter la pompe à chaleur.
- l'enclos extérieur est composé d'une surface terrestre de 230m<sup>2</sup> et d'une surface en eau de 100m<sup>2</sup> composée de 4 bassins reliés par des cascades.

## Remerciements

La création de ce nouvel enclos n'a été possible que grâce à de nombreux intervenants et partenaires que nous tenons à remercier chaleureusement.

Nous remercions l'**Association des Amis du Bois du Petit-Château et ses donateurs** pour l'apport financier extraordinaire de près de CHF 260'000.-.

Nous remercions le **Conseil communal** et le **Conseil général** de la Ville de La Chaux-de-Fonds pour leur confiance et leur soutien en amont et lors du vote du crédit, le 6 février 2018.

Nous remercions et saluons particulièrement les services internes de la Ville qui ont démontré un engagement prodigieux et ont permis de réaliser ce projet dans le budget accordé. Nous pensons notamment au **Service des Espaces publics** et à ses secteurs **menuiserie**, **serrurerie** et **maçonnerie**, au **Service des bâtiments** et aux **Services généraux des musées**.

Nous remercions les nombreux fournisseurs et partenaires qui nous ont accompagné dans la conception de cet enclos et l'ont construit.

Enfin, nous aurions voulu remercier la population pour son soutien et son engouement pour ces loutres par une grande fête populaire, mais la crise sanitaire empêche pour le moment les festivités. Une inauguration en bonne et due forme sera organisée dès que possible.



## Dossier Photos<sup>4</sup>

Loutre d'Europe



Loutre cendrée



---

<sup>4</sup> Toutes sont disponibles en HD sur demande. Crédit photographique : @Zoo de La Chaux-de-Fonds



Autres photos de loutre(s) cendrée(s)<sup>5</sup>

1



2



3



4



5



6



7



8



<sup>5</sup> Toutes sont disponibles en HD sur demande. Crédit photographique : @Zoo de La Chaux-de-Fonds



Photos de l'enclos<sup>6</sup>

9



10



11



12



13



14



<sup>6</sup> Toutes sont disponibles en HD sur demande. Crédit photographique : @Zoo de La Chaux-de-Fonds